

.....

LE PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES : POUR UNE GESTION RESPONSABLE DE NOTRE ENVIRONNEMENT

MARS 2021

.....



Communauté métropolitaine
de Montréal

COMPÉTENCE DE LA COMMUNAUTÉ

- Selon la LQE, la CMM doit **élaborer** et **maintenir en vigueur** un PGMR conforme aux exigences de la Loi et aux objectifs gouvernementaux.
- Le PMGMR est entré en vigueur en 2017 pour une durée de 7 ans, soit jusqu'en 2024.
- Des modifications ont été apportées au plan et sont entrées en vigueur en juin 2020 (réduction, consigne, CS, plastiques, etc.).



SITUATION CMM 2018

Inventaire par grand générateur en 2018

	Quantité générée	Quantité éliminée ¹
Municipal	1 754 100 t	1 089 900 t
Boues municipales	461 500 t	348 200 t
Industrie, commerce et institution	1 547 100 t	1 028 900 t
Construction, rénovation et démolition	576 700 t	392 500 t
Total	4 339 400 t	2 859 500 t

1: Incluant la valorisation énergétique dans le cas des boues et incluant les rejets de centres de tri et de compostage. Tendances population 1 % par an depuis 2000 – Génération : hausse 2 % 2018-2019 - Élimination : baisse 3 % 2018-2019.

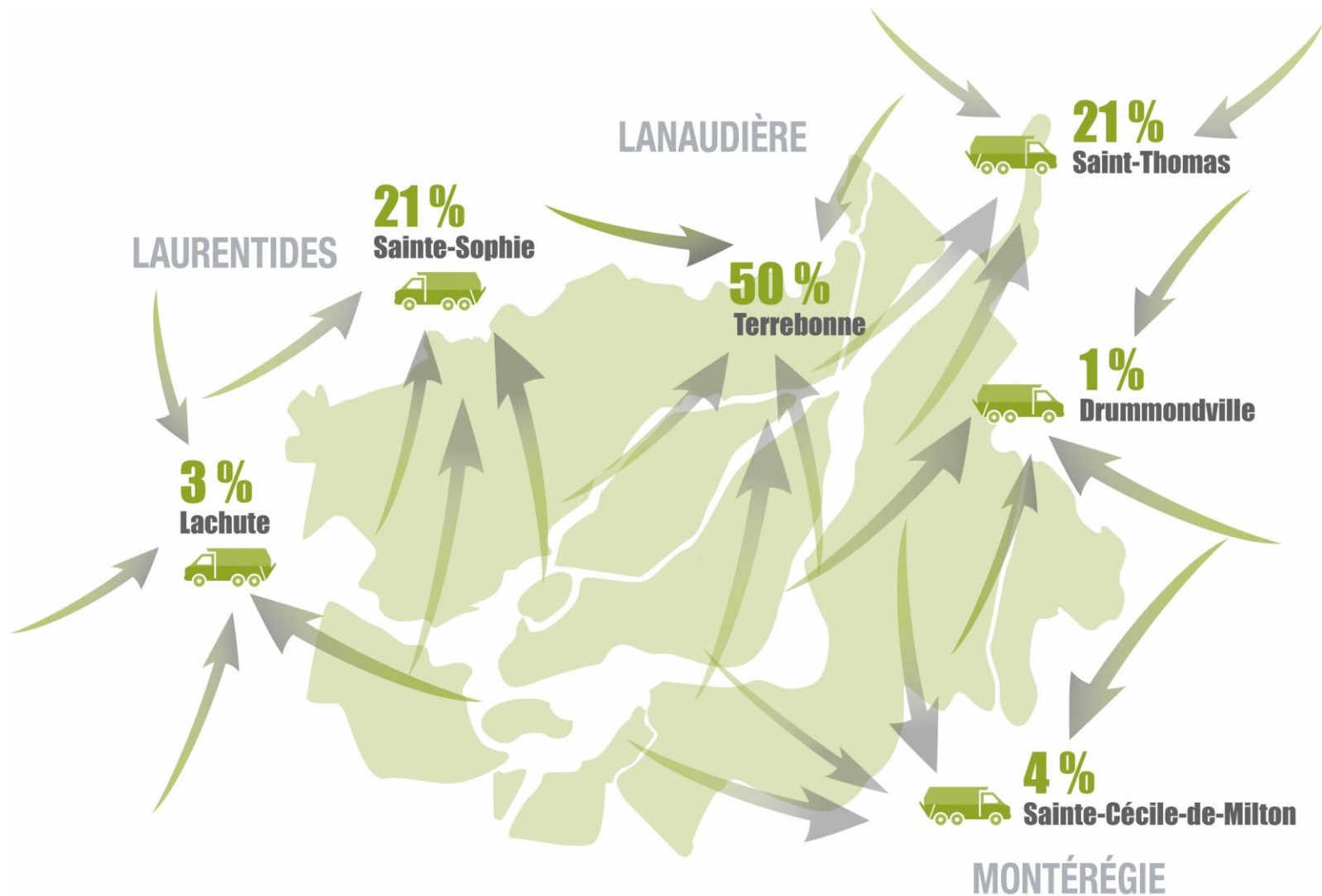
Source : Chamard Stratégies Environnementales, 2020. L'élimination des résidus sur le territoire d'application du PMGMR.

SITUATION CMM 2018

Coûts par matière (CMM 2018)

	Coûts (\$)	Tendance
Recyclables	67 461 270	++
Organiques	42 051 219	++
Autres	17 958 547	+
Élimination	169 821 925	-
Total	297 292 961	=

SITUATION CMM – ÉLIMINATION (2018)



BONS COUPS

- RÉCENTE MODIFICATION DU PMGMR : RÉDUCTION, CONSIGNE, SYSTÈME COLLECTE SÉLECTIVE, PLASTIQUES, ETC.
- DÉPLOIEMENT RAPIDE DE LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES
- PRISE EN CHARGE RÉGIONALE : BIOMÉTHANISATION VARENNES (3 MRC + LONGUEUIL)
- PROJETS PUBLICS DE BIOMÉTHANISATION À MONTRÉAL ET LAVAL

ENJEUX

- CONSTAT DE FIN DE VIE ENVISAGÉE DU SEUL LET (CMM)
– EXPORTATION VS AUTONOMIE
- PLANIFICATION vs MÉCANISMES AOP
- QUATRE FOURNISSEURS PRINCIPAUX SUR LE MARCHÉ MÉTROPOLITAIN DU GRAND MONTRÉAL
- IMPLANTER LES INITIATIVES DE RÉDUCTION À L'ÉCHELLE NATIONALE ET NON LOCALE (SACS – PAILLES)
- DÉTERMINER DES ACTIONS POUR OPTIMISER LES RÉSULTATS
- DÉTERMINER L'ÉCHELLE D'IMPLANTATION DES INFRASTRUCTURES
- GESTION DES RÉSIDUS ICI
- MÉTHODOLOGIE DE CALCUL
- FAIBLE TRAÇABILITÉ DES MATIÈRES

MANDAT

Après avoir estimé l'impact des mesures récemment annoncées par le Gouvernement du Québec sur la quantité de résidus à éliminer, formuler des recommandations portant sur :

- Le maintien ou non du principe d'autonomie régionale, de l'objectif « zéro enfouissement » et du territoire d'application ;
- La prise en charge ou non par les municipalités de l'ensemble des matières résiduelles produites sur le territoire PMGMR (incluant industries, commerces et institutions) ;
- Les divers modes de traitement et de valorisation énergétique des résidus en fonction des quantités à éliminer.

MANDAT CEN MISE EN CONTEXTE

- DÉMARCHE PRÉALABLE À LA PROCHAINE RÉVISION
- CONFIRMER DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES
- FORCER LA RÉFLEXION SUR L'ÉLIMINATION DES RÉSIDUS PAR L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES DU GRAND MONTRÉAL – DOCUMENT DÉCLENCHÉUR INFORMATION, DONNÉES ET QUESTIONS
- SENSIBILISER L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES

MANDAT CEN PROJECTIONS 2031 HYPOTHÈSES

- Objectifs du plan d'action du Gouvernement du Québec 2019-2024 atteints ;
- Consigne des contenants de boissons de verre, de métal et de plastique (annonce de janvier 2020) implantées et objectifs atteints ;
- Les cibles de gestion des matières recyclables atteintes (nouvelle gestion par les entreprises dans le cadre de la responsabilité élargie de leurs produits) ;
- Autres stratégies déjà annoncées (matières organiques, etc.).

MANDAT CEN QUANTITÉS EN 2031

Projection par grand générateur (2031)

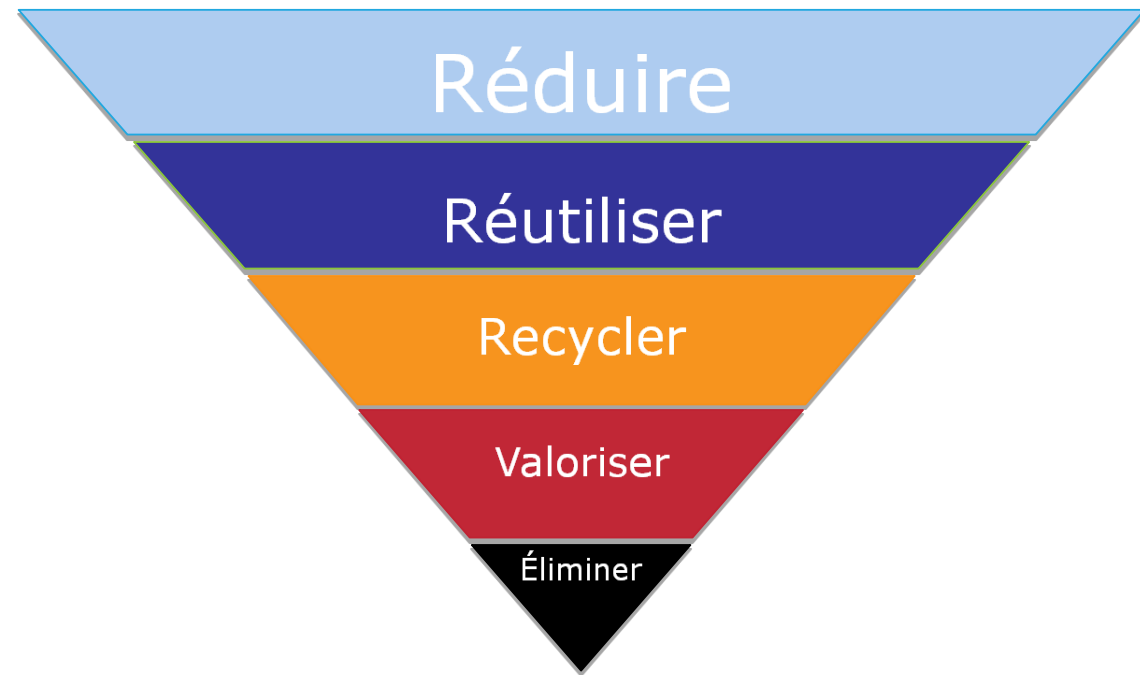
	Quantité générée	Quantité éliminée
Municipal	1 869 900 t	616 700 t
Boues municipales	505 300 t	151 600 t
Industrie, commerce et institution	1 789 200 t	486 900 t
Construction, rénovation et démolition	718 000 t	215 400 t
Total	4 882 400 t	1 470 600 t

Source : Chamard Stratégies Environnementales, 2020. L'élimination des résidus sur le territoire d'application du PMGMR.

Quantités du secteur municipal générées 2018 : 1 754 114 t – Quantités éliminées : 1 039 313 t

SYNTHÈSE

Après l'atteinte de tous les objectifs de recyclage annoncés à ce jour, il resterait en 2031 plus de 1,4 million de tonnes à éliminer dont 617 000 proviennent du secteur municipal.



MANDAT CEN CALENDRIER

ACTIVITÉ	ÉCHÉANCIER
INVITATION ET TRANSMISSION DU DOCUMENT DE CONSULTATION	JANVIER 2021
DATE LIMITE POUR LES MÉMOIRES	26 MARS 2021
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES	AVRIL 2021
RAPPORT DE LA COMMISSION	MAI 2021